



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

stationnement

Question écrite n° 9318

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur à propos du stationnement des gens du voyage dans les communes. Des efforts ont été faits ces dernières années par les communes pour améliorer les conditions de vie et de stationnement des gens du voyage lors de leurs arrêts. Mais les communes subissent parfois des préjudices pour non-respect des règles de vie de la part des gens du voyage. Il est souhaitable de réviser la loi Besson pour l'adapter aux nouvelles modalités de déplacement et de séjour des gens du voyage afin d'aboutir à une meilleure cohabitation des différents modes de vie (sédentaire et non sédentaire). C'est pourquoi il lui demande quelles sont les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour faciliter ce rapprochement et pour permettre une réflexion préalable sur ce thème afin de prendre en compte toutes ses composantes et ne pas se limiter à un rôle répressif.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire suggère de réviser la loi n° 90-949 du 31 mai 1990 visant à la mise en oeuvre du droit au logement, afin de permettre une meilleure prise en compte de toutes les composantes de la question du stationnement des gens du voyage dans les communes. Le Gouvernement est pleinement conscient du problème posé par l'accueil des gens du voyage et considère que cette question ne peut être examinée que globalement en respectant les droits et les devoirs des différentes parties prenantes. C'est dans cet esprit qu'il a mis en place un groupe de travail interministériel pour étudier les solutions propres à apporter des améliorations dans ce domaine. Sont actuellement en cours d'examen les conditions qui pourraient être mises en oeuvre afin d'assurer le strict respect des interdictions de stationnement lorsque les communes remplissent les obligations d'accueil qui leur incombent ainsi que les mesures susceptibles d'accélérer la réalisation des aires et la conclusion des schémas départementaux.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9318

Rubrique : Gens du voyage

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 1998, page 396

Réponse publiée le : 27 juillet 1998, page 4155